



## **AVIS PUBLIC**

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE QUE :**

Le règlement numéro **371-2014** « DÉCRÉTANT L'AUTORISATION DE RÉALISATION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU COURS D'EAU BRANCHE MORIN À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-BORROMÉE » a été adopté par le Conseil de la MRC de Joliette, le 9 septembre 2014.

Le règlement numéro **371-2014** sera publié en lieu et place prévus dans chacune des Municipalités/Villes ainsi qu'à la MRC de Joliette.

Toute personne intéressée à prendre connaissance du présent règlement peut s'adresser à la directrice générale et secrétaire-trésorière de la MRC de Joliette au 632, rue de Lanaudière à Joliette.

**Donné à Joliette ce 15<sup>e</sup> jour de septembre deux mille quatorze.**

A handwritten signature in blue ink that reads "Isabelle Carpentier".

Isabelle Carpentier, directrice générale et secrétaire-trésorière *par intérim*